

---

# CONDITION GÉNÉRAL DE VENTE

(25/05/2022)





La société CHR communication est inscrite à la délégation de la formation professionnelle sous le n°  
Toute demande d'inscription à une formation CHR communication suppose l'acceptation sans réserve des « Conditions Générales de Vente ».

Lyon, le 25/05/2022,

### **INSCRIPTION**

S'assurer de la disponibilité des places et de la réalisation effective de la session auprès des services de CHR Communication.

Donner les coordonnées complètes du service ou de l'organisme habilité à traiter la facture.

Date limite d'inscription : une semaine avant le début de la session. En fonction de certains impératifs et dans la mesure des possibilités, des inscriptions plus tardives peuvent être admises.

Limitation du volume des participants : en fonction des objectifs pédagogiques, le nombre de participants par session est limité.

En cas de dépassement, une priorité est donnée aux premières demandes.

L'offre de prix doit être signée par une personne habilitée assortie d'une commande en bonne et due forme.

### **CONFIRMATION D'INSCRIPTION**

Après avoir formulé votre demande d'inscription, une convention de formation professionnelle établie selon les textes en vigueur vous sera adressée.

Toute inscription sera définitive à réception de la commande.

### **CONVOCATION**

Toute participation à une session de formation est validée par l'émission d'une convocation écrite de la part de CHR Communication.

### **CONVENTION DE STAGE ET CERTIFICAT DE RESILIATION**

CHR communication est habilité à passer avec les organismes employeurs des conventions de formation.

Un certificat de réalisation sur lequel est indiqué le nombre d'heures de formation suivies par le stagiaire est adressée à l'organisme employeur en fin de stage. Une feuille de présence est signée par l'ensemble des stagiaires.

### **ANNULATION D'UNE FORMATION CATALOGUE**

Cas d'empêchement d'un participant :

Toute demande de report ou d'annulation de formation par un participant a des répercussions sur le bon déroulement de la formation. Aussi, il vous est demandé de les éviter et de les limiter aux seuls cas de force majeure. Vous avez la possibilité de remplacer à tout moment, avant le démarrage de la formation, un participant empêché par un autre satisfaisant aux mêmes prérequis, en envoyant un nouveau bulletin d'inscription.

Si cette annulation parvient entre le vingtième jour et le dixième jour ouvrable du début du stage, il vous sera facturé 50 % du montant global HT. Si l'annulation parvient moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, il vous sera facturé 85 % du montant global HT.

Cas d'annulation du fait de CHR communication :

En cas d'annulation ou de report d'un stage catalogue, les services formation commanditaires seront informés par téléphone, avec confirmation par mail, au plus tard 10 jours avant le début de la session concernée sauf cas de force majeure. Le stagiaire pourra s'il le souhaite s'inscrire prioritairement sur la session suivante.

### **ANNULATION D'UNE SESSION SUR MESURE**

Pour toute session sur mesure annulée par le commanditaire, CHR\_communication se réserve la possibilité de facturer la part d'ingénierie de formation mise en œuvre.

Si l'annulation survient entre le trentième et le dixième jour ouvrable du début du stage, il sera facturé 50 % du montant global HT de la session.

Si l'annulation parvient moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, 85 % du montant global HT de la session sera facturé.

### **FRAIS DE PARTICIPATION**

Ces frais varient selon le type de stage et sa durée : tous les prix sont précisés sur chaque fiche descriptive de stage. Ces prix sont indiqués hors taxes.

Ils sont à majorer du taux de TVA en vigueur et sont forfaitaires. Toute formation commencée est due intégralement. Sauf mention contraire, ces frais d'inscription couvrent les coûts pédagogiques. Ils ne couvrent pas les frais de repas, d'hébergement ou de transport.

### **MODALITÉS DE RÈGLEMENT**

La facture, payable à réception, est envoyée à l'issue de la formation au service ou à l'organisme désigné au moment de l'inscription. Le paiement peut être réalisé par :

virement bancaire à CHR communication

### **PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

Toutes les formations de CHR communication font l'objet de recherches, de travaux et d'investissements longs et coûteux. Le prix de vente donne accès à des données spécifiques pour un participant ciblé.

L'exploitation, la reproduction ainsi que toute diffusion à des tiers, par quelque voie que ce soit, est strictement interdite : livres, documentations, animations, fichiers informatiques, reproduits par le stagiaire pour son compte personnel, celui d'un autre organisme ou celui de son entreprise...

### **RESPONSABILITÉ**

La responsabilité de CHR communication ne saurait être engagée dans le cas où des dégradations ou des dommages seraient causés à des tiers, aux locaux et matériels mis à disposition de CHR communication mais utilisés par les stagiaires, salariés des entreprises clientes pendant la durée des sessions de formation. Dans le cadre d'un stage réalisé en intra-entreprise, et sauf dispositions particulières, l'entreprise d'accueil se charge de toute la partie logistique (restauration, réservation de la salle de cours, mise à disposition des matériels et équipements pédagogiques, etc.). L'entreprise d'accueil est garante du bon fonctionnement de ses équipements. En cas de défaillance de l'un d'entre eux, elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour les remplacer dans un délai compatible avec la poursuite de la session. À défaut, CHR communication ne pourra être tenu responsable des dysfonctionnements susceptibles de conduire à l'annulation de la session. Si une annulation intervenait pour ce motif, l'entreprise paiera à CHR communication le montant total de la prestation tel que défini contractuellement.

### **CONTESTATION**

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toutes autres, sauf dérogation formelle et expresse de la part de CHR Communication. Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable, sera portée devant les tribunaux compétents.

### **FORMATION EN DISTANCIEL**

Les règles citées ci-dessus s'appliquent aux formations en distanciel. Les participants doivent disposer d'un ordinateur équipé d'une carte son et de haut-parleurs, un écran, une connexion Internet, un navigateur web avant la signature de la commande.

**PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL - INFORMATIQUE ET LIBERTÉ**

**Les** informations personnelles collectées sont enregistrées dans le fichier Client et/ou Stagiaire et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le Client et/ou Stagiaire et le traitement des contrats de formation. Les informations personnelles collectées sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder trois années, sauf si le Client et/ou Stagiaire a exercé, dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de CHR communication, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la formation, sans qu'une autorisation du Client et/ou Stagiaire ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, CHR communication s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client et/ou Stagiaire.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le Client et/ou Stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données en s'adressant à CHR communication.

*Kevan CHEKHI*

Interlocuteur unique et formateur

0648090361

[chr.contact@gmail.com](mailto:chr.contact@gmail.com)